

DEPARTEMENT
D'ILLE et VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT

de RENNES

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON

de BRUZ

N°106/2024

COMMUNE DE

**CHARTRES-DE-
BRETAGNE**

CONVOCAATION
3 décembre 2024

L'an deux Mil vingt-quatre, le 9 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 3 décembre 2024 conformément à l'Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENT(E)(S) :

PRESENT(E)(S)

19

M. BONNIN Philippe – M. GEFFROY Patrick – Mme POULAIN Florence – M. LOUIS Jean-Marc – Mme JOALLAND Dina- Mme LOUIS Marie-Micheline - M. BABOUR Mokrane – Mme KOUBA Maryline - M. DANGE Roger – Mme BOUCHERON Patricia - M. GIRAUD Paul – Mme BLANCHET Annick – Mme BONNET Catherine – M. GAUTIER Roger – Mme BENTZ Nathalie- Mme VANNIER Véronique (arrivée à 18h50) – Mme GLAZIOU Hélène - M. BOSSARD Emmanuel – Mme HANANE Ghizlane

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S) AVEC
POUVOIR(S)**

1

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :

M. LE BORGNE David donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):

M. MUTSHE Jean-Pierre – Mme BOSSARD Anne-Laure

**ABSENT(E)(S)
EXCUSE(E)(S)**

2

ABSENT(E)(S):

SECRETAIRE DE SEANCE :

ABSENT(E)(S)

Mme HANANE Ghizlane

Tarifs 2025 – Droits de places

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DU 9 décembre 2024****N°106/2024**

7.10

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 035-213500663-20241216-DEL106_2024-DE

Tarifs 2025 – Droits de places

Une revalorisation des tarifs des droits de places de 2 % arrondis aux 5 cts supérieurs est proposée à partir du 1^{er} janvier 2025.

Marché

	2024		2025	
	VOLANTS	ABONNES	VOLANTS	ABONNES
MARCHE/mètre linéaire	1,60 €	1,40 €	1,65 €	1,45 €
HORS MARCHÉ (commerçants non sédentaires) /mètre linéaire	1,80 €	X	1,85 €	X

Cirques, manèges, spectacles de rue

VOLANTS 2024			VOLANTS 2025		
Sans eau ni électricité	Avec eau/sans électricité	Avec eau et électricité	Sans eau ni électricité	Avec eau/sans électricité	Avec eau et électricité
PAR JOUR			PAR JOUR		
11,70 €	23,40 €	35,10 €	11,95 €	23,90 €	35,80 €

Les membres du Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuvent les tarifs 2025 des droits de places.

P.C.C.- Suivent les signatures
Le Maire

Philippe BONNIN

